



Communiqué de presse

Paris, le 21 février 2023

## Réforme de l'assurance récolte : Pacifica, filiale dommages de Crédit Agricole Assurances, constate une dynamique positive sur son portefeuille de contrats

Pacifica, filiale assurances dommages de Crédit Agricole Assurances, acteur majeur sur le marché de l'assurance agricole, annonce des premiers résultats encourageants de la réforme de l'assurance récolte sur son portefeuille.

Entrée en vigueur en janvier 2023, cette réforme a pour ambition de revoir dans son ensemble un système d'indemnisation des pertes de récoltes et de gestion des risques climatiques devenu inadapté. Elle doit permettre la mise en place d'un nouveau système plus juste, plus accessible et plus efficace autour d'une structure à trois étages partagée entre agriculteurs, assureurs et État.

Depuis 2005, Pacifica accompagne les agriculteurs face au changement climatique, en proposant des contrats d'assurance contre la quasi-totalité des événements climatiques : sécheresse, grêle, excès d'eau, inondations, tempête, gel. En 2015, Pacifica innove et devient pionnier en commercialisant le premier contrat d'Assurance des Prairies.

Aussi, après plusieurs mois de mise en œuvre de la réforme de l'assurance récolte, Pacifica enregistre, au 11 février 2023, 6 fois plus d'affaires nouvelles que l'an dernier. Cette situation se traduit d'ores et déjà par une croissance moyenne de 32 % du nombre d'assurés, qui va de + 16 % pour la viticulture à + 68 % pour les prairies.

« *Le dérèglement climatique fait peser sur les productions agricoles des risques de pertes de plus en plus importants. Nous nous félicitons de l'entrée en vigueur de cette réforme des assurances récolte qui offre un dispositif plus efficace et plus durable pour couvrir la ferme France face à cette inflation des nouveaux risques. Preuve en est, la croissance des affaires nouvelles enregistrée par Pacifica, six fois plus importante entre 2022 et 2023. La mise en œuvre de cette réforme, rendue possible par la mobilisation de Pacifica et de nos réseaux bancaires, s'inscrit dans le cadre de notre projet sociétal qui vise à soutenir 1 agriculteur sur 4 à horizon 2025* » indique Guillaume Oreckin, Directeur général de Pacifica.

### A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le Groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 5 700 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2022 s'élève à 35,3 milliards d'euros (normes IFRS).

[www.ca-assurances.com](http://www.ca-assurances.com)

### Contacts presse

Françoise Bololanik +33 (0)1 57 72 46 83 / +33 (6) 25 13 73 98

Nicolas Leviaux +33 (0)1 57 72 09 50 / +33 (6) 19 60 48 53

[service.presse@ca-assurances.fr](mailto:service.presse@ca-assurances.fr)

